

L'écho du réseau Habitat Jeunes OCcitanie



un an après

Infos RESIDENCES
L'Atrium FJT ouvre
une AIVS

Vie du RESEAU
Un nouveau
Président pour
l'URHAJ

Actualité
De la PSE à la
PS FJT





Un nouveau Président pour l'URHAJ

Lors du Conseil d'Administration du 19 janvier dernier, Michel Roques a été élu Président de l'Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie, prenant ainsi la suite de Jean-Marie Bergon, Président par intérim durant 6 mois, en tant que Vice-président de l'URHAJ. Nous l'en remercions tout particulièrement.

Michel Roques



La crise sanitaire survenue en 2020 a mis en exergue la situation alarmante des jeunes dans notre pays et notamment en Occitanie. A cette crise viennent s'ajouter les différentes réformes impactant directement les publics jeunes et notamment celle de l'apprentissage (les apprentis représentant près de 50% du public accueilli dans les résidences Habitat Jeunes de l'Occitanie) et celle des APL.

Concernant plus particulièrement cette dernière, nous constatons dès à présent son effet délétère sur les jeunes. En effet, en sus de l'incertitude forte que le nouveau système de calcul génère au vu de la non-stabilité de leur montant, nous observons pour beaucoup de nos jeunes résidents une diminution très importante de ces aides, qui ne remplissent plus le rôle d'effet tremplin dans la vie qu'elles jouaient auparavant. Les témoignages de jeunes que vous pourrez lire dans cette édition de notre journal en sont des illustrations malheureusement très parlantes.

Tous ces éléments ont également des conséquences notables pour le fonctionnement des associations Habitat Jeunes et engendrent des risques sur la mixité sociale, socle de notre projet. Nos associations, face à cette situation, font preuve de résilience et d'imagination pour accompagner au mieux les jeunes vers l'autonomie. Le projet d'agence immobilière à vocation sociale de Tarbes, le projet « Toit en avant » d'Habitat Jeunes Montpellier dans le cadre du plan pauvreté ou encore le dispositif de soutien psychologique des jeunes mis en place à Muret, tous présentés dans le présent journal, en témoignent.

Cette période si particulière et complexe a réaffirmé avec force l'intérêt de nos missions et de notre objet premier : l'émancipation des jeunes. Souhaitons que nous soyons entendus au niveau national par les pouvoirs publics afin que des dispositions supplémentaires puissent être prises en faveur de cette jeunesse, première victime de la crise sociale, et qui incarne l'avenir de notre pays avec, en premier lieu, une révision de la réforme des APL.

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Directeur de publication : Michel Roques
Rédactrice en chef : Emilie Taberly
Conception et rédaction : Céline Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie

19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
accueil@urhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

@Home

La petite dernière d'Habitat Jeunes Ô Toulouse a ouvert ses portes aux premiers résidents et résidentes en décembre dernier.

@Home fait partie intégrante du projet campus Enova, à Labège, commune du Sicoval, aux portes de Toulouse.

Nouvelles mobilités, biodiversité, innovation : cette nouvelle résidence apporte une réponse logement aux jeunes en formation et en emploi dans ce quartier tourné vers l'avenir.



© Habitat Jeunes Ô Toulouse

Choisir @Home, en plus de ses logements tous neufs, bien équipés et particulièrement lumineux, le tout dans un environnement calme, c'est aussi choisir de résider à proximité de son lieu de formation ou d'emploi. Centre commercial, boutiques, restaurants, entreprises et écoles d'enseignement supérieur : l'environnement est particulièrement actif et dynamique... enfin en temps normal. Cela explique sans doute, compte tenu du contexte de la crise sanitaire et des fermetures administratives, la rentrée plutôt tranquille à @Home en ce début d'année 2021.

Une situation qui a ses avantages. Cette rentrée progressive permet de faire vraiment connaissance avec chacun des résidents. La majorité d'entre eux sont salariés, en contrats intérimaires ou encore en alternance, et pour certains d'entre eux en télétravail, passant la journée seuls dans leur logement. Tous sont donc en demande de lien social et expriment un fort besoin de se rencontrer.

Ils se retrouvent donc avec grand plaisir en fin de journée dans la salle collective pour discuter, écouter de la musique, faire des jeux de société... Les activités collectives restent encore limitées et réalisées dans le respect des mesures sanitaires en place, mais cela n'empêche pas de créer du lien. Au niveau de l'équipe, les relations demeurent fortes avec les autres résidences d'Ô Toulouse. Et, dès que cela sera possible, des activités inter-résidences seront à nouveau organisées.

@ Home en BREF

- 46 T1 et 4 T3... pour 54 résidents
- une vaste terrasse aménagée
- un espace convivial pour cuisiner, se retrouver autour d'un billard ou d'un écran géant, écouter de la musique...
- une petite équipe de salariés, autour de la responsable de résidence, composée d'un intervenant socio-éducatif et d'un animateur

@Home est un beau projet en train de naître et de prendre forme, *"Tout est nouveau, dynamisant et très gratifiant. Compte tenu du territoire, c'est un projet différent des résidences du centre de Toulouse"*, souligne Estelle Valette, responsable de la résidence. De fait, @Home c'est aussi un espace de co-working pour permettre aux jeunes de travailler en équipe au sein de la résidence, mais aussi d'ouvrir ces espaces au quartier. La résidence pourrait ainsi devenir un terrain d'expérimentation pour les startups voisines.

La résidence de Labège a un bel avenir devant elle, permettant aux jeunes d'être au plus près de leur lieu de formation ou d'emploi et, bientôt, enfin dans quelques années, le métro passera juste devant la résidence, la rapprochant encore un peu plus de Toulouse.

Intermédiation locative

L'Atrium FJT ouvre une Agence Immobilière à Vocation Sociale à Tarbes. L'association Habitat Jeunes devient ainsi la 47ème AIVS de la Fapil.

Une initiative qui répond aux besoins en logement sur le territoire des Hautes-Pyrénées.



L'intermédiation locative, pour l'Atrium FJT n'est pas vraiment une activité nouvelle, puisque ce dispositif existe depuis 2013. Aujourd'hui, cependant, il s'agit de le développer et le professionnaliser, notamment suite à la sollicitation des services de la DDSCPP qui, dans le cadre du plan pauvreté, souhaitent augmenter le volume d'intermédiation locative et de sous location dans les Hautes-Pyrénées.

C'est ainsi qu'en 2020, l'association tarbaise a décidé de créer une agence immobilière à vocation sociale. L'idée est bien de concilier le travail d'agent immobilier avec le travail social, en mettant l'accent sur l'accompagnement des bénéficiaires.

L'Atrium FJT souhaite intégrer cette agence dans le paysage local, que ce soit sur le versant social avec leurs partenaires sociaux, le Conseil Départemental, l'Etat, le SIAO... mais aussi à destination des propriétaires et des collectivités territoriales, notamment la Communauté de Communes.

Concrètement il s'agit de proposer des services d'accompagnement à ces structures afin de jouer le rôle de relais local à l'échelle du département.

La création de l'AIVS correspond au développement de l'accompagnement autour de l'habitat et de l'habiter, en accompagnant les personnes à construire leur socialisation par le logement.

L'Agence d'Intermédiation Locative vient heureusement diversifier et compléter la structure Habitat Jeunes et ses différentes structures d'hébergement spécifiques.

Grégory Pellerin

Directeur de l'Atrium FJT



Nos publics sont divers : des moins de 30 ans, des jeunes sortant de l'ASE, des personnes qui ont été dans des situations de précarité ou en situation d'exclusion et qui reviennent vers le logement.

Nous leur permettons alors d'être véritablement locataires en titre avec tous les droits et tous les devoirs que cela implique. Il s'agit de penser le chez soi non seulement sur un plan matériel et sur le bâti mais aussi de penser le chez soi sur un plan plus psychologique, affectif et juridique.

Nous avons aujourd'hui une dizaine de mandats, et nous commençons à avoir plus d'offres que de demandes. Nous espérons entre 40 et 50 mandats correspondants aux besoins des locataires dès la fin de cette année. Concrètement nous avons investi dans un local "boutique logement" avec un accueil le matin pour les locataires et les propriétaires.

Nous sommes en phase de développement des outils de communication afin de donner envie aux propriétaires de travailler avec nous. Ils vont bénéficier, via la convention ANAH, d'avantages fiscaux leur permettant d'adapter leurs loyers au niveau de vie des locataires. L'objectif c'est que l'équipe de salarié et le local soient opérationnels en juin 2021.

"Un toit en avant"



A l'automne dernier, le projet 'Un toit en avant' porté par Habitat Jeunes Montpellier a été retenu dans le cadre des appels à projets, axés autour de l'insertion des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, inscrits dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

© Habitat Jeunes Montpellier

Marie Convert

Responsable du Service Accompagnement Renforcé



L'objectif d'Un toit en avant, à partir de la mise à disposition rapide d'un logement en résidence Habitat Jeunes et d'un soutien individuel renforcé, est l'insertion et l'accès au logement des jeunes ayant eu une prise en charge par l'ASE et se trouvant en difficulté de logement.

La singularité de ce projet est son aspect partenarial fort, il sera mis en œuvre en coopération avec une autre association héraultaise et engagera un important travail de réseau avec des orientations par les dispositifs d'Etat et, au niveau local, par des partenariats santé et insertion professionnelle.

Un Toit en avant s'inscrit totalement dans la démarche partenariale et les missions de notre association. Depuis 10 années maintenant, l'association Habitat Jeunes Montpellier est engagée dans des conventions visant à apporter une réponse adaptée, à partir des résidences Habitat Jeunes, aux besoins des jeunes, notamment ceux accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Depuis 2019, ces conventions ont donné lieu à la structuration d'un service, le Service d'Accompagnement Renforcé, dont les principes d'intervention sont axés autour de la responsabilisation du jeune, de l'utilisation du droit commun et de l'émancipation individuelle par la dynamique collective. Ainsi, chaque jeune dispose d'un logement, de l'ensemble des services proposés sur chacune des résidences, de toutes les animations et activités, sans oublier un accompagnement individuel spécifique.

Aujourd'hui, le SAR, c'est 60 places conventionnées avec le Conseil Départemental de l'Hérault et le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 72 jeunes orientés par le SIAO du département et accompagnés sur l'année. Une équipe éducative composée de 4 intervenants sociaux et d'une cheffe de service est déployée sur l'ensemble des résidences Habitat Jeunes.

Le SAR d'Habitat Jeunes Montpellier c'est aussi la possibilité d'être force de proposition et d'expérimentation auprès des collectivités pour répondre aux besoins de logement de la jeunesse. En effet, dans l'Hérault, le nombre de jeunes pris en charge par l'ASE était de 2639 en 2019. Pour ces jeunes, la question de l'insertion sociale, professionnelle et de l'accès au logement est particulièrement complexe. Habitat Jeunes Montpellier apporte, à son échelle, une réponse pertinente à l'insertion sociale de ces jeunes.

Le CORPS et l'AME



Solitude, rupture des liens sociaux, perte d'emploi, perte de formation... perte de repères... malaise, addiction, dépression...

La crise sanitaire a entraîné, révélé et accru les problèmes de santé tant psychiques que physiques chez les jeunes.

Face à ce constat, les résidences mettent en place des actions spécifiques renforcées, au-delà des actions de sensibilisation et d'information santé.

Priorité soutien psychologique à Muret

Habitat Jeunes l'Escale, à Muret, près de Toulouse, souhaite renforcer le soutien psychologique apporté aux résidents.

Cette démarche, entamée en 2019 grâce un partenariat avec une psychologue, a été interrompue en 2020 pour reprendre aujourd'hui face au constat réaffirmé d'un réel besoin de nombreux résidents.

Une démarche réenclenchée par l'équipe de la résidence avec une psychologue et une kynésologue qui interviendront dans le cadre d'actions collectives et de suivis individuels.

René Vignolle

Directeur de l'Escale



L'objectif est de travailler sur les émotions, sur l'estime de soi, dans des temps de rencontres collectifs et, ensuite, ceux qui le souhaitent pourront bénéficier d'un suivi psychologique individuel, dont nous prendrons en charge une partie du coût des premières interventions. Cela nous permettra de repérer les jeunes en souffrance et en difficultés psychiques et de favoriser l'accès à ces professionnels. Et même si les jeunes ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas, entrer dans une démarche longue, cela leur aura permis d'avoir une écoute, de s'exprimer et également de briser aussi, parfois, une image stigmatisée qu'ils pouvaient avoir des psychologues.

En plus de cela, les membres de notre équipe vont bénéficier de formations auprès de l'IREPS, afin qu'ils et elles puissent se former sur la santé mentale, sur les crises suicidaires. L'objectif est de leur permettre de mieux appréhender les situations et mieux gérer les situations de crise.

La santé psychologique sera le grand volet 2021 d'accompagnement individuel et collectif. Nous voyons poindre d'importantes difficultés psychologiques, voire psychiatriques, chez les résidents. Elles se traduisent notamment par plus de nervosité, plus de difficultés à se concentrer, par des consommations d'alcool et de psychotropes qui aggravent encore ces problèmes.

Même si, pour la majorité des jeunes, on pense que ça va, qu'ils tiennent le coup, il y a un mal être, un spleen, de la crainte par rapport à l'avenir. De nombreux jeunes ont perdu leur travail, certains ont retrouvé des petits boulots, mais pas à la hauteur de leur expérience et de leurs compétences. C'est normal qu'il y ait du malaise chez les jeunes, mais aujourd'hui cette situation critique est directement liée à la crise sanitaire.

Une infirmière à Sète

Dès la rentrée de septembre, Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau a pris à bras le corps la question de la santé, une priorité encore renforcée dans le cadre de la crise sanitaire.

Pour ce faire, une infirmière travaille à mi-temps au sein de la résidence en lien avec l'équipe socio-éducative. Cette initiative est aujourd'hui plutôt inédite, même s'il était courant dans les années 80, au sein des FJT, de mobiliser des personnels de santé auprès des résidents.



© Habitat Jeunes Sète

Morgane Delort-Raja

Infirmière à Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau

« En 6 mois de présence 45 jeunes m'ont sollicitée pour des suivis individuels. Concrètement, l'accompagnement et le soin sont très diversifiés. Il s'agit de mettre à jour les parcours de soin, de coordonner soin et travail en réseau avec les différents professionnels de santé, psychologue et psychiatre, médecin généraliste, dentiste... Ma présence sur place permet aussi des soins spontanés suite à un petit traumatisme, un accompagnement à l'hôpital, le dépistage covid antigénique ou, tout simplement, d'avoir accès à la pharmacie de dépannage pour les maux de la vie courante.

Au-delà du suivi et des soins individuels, nous avons réalisé quelques actions de prévention, malheureusement limitées par les restrictions sanitaires, avec des apéros santé débat, la mobilisation de partenaires comme le CSAPA (sur les addictions) et Vivre (sur la sexualité), mais aussi un travail d'écriture pour libérer les émotions avec une professionnelle du RAP.

Formée à la relaxation, je souhaite à présent développer la partie bien être, sous forme de séances régulières, pour apprendre à découvrir son corps, son potentiel et gérer ses émotions en ces temps compliqués afin d'apprendre à lâcher prise. Il s'agit aussi de maintenir les suivis individuels en continuant d'accompagner les jeunes qui le souhaitent.

Un travail infirmier à plein temps ne serait pas de trop pour continuer à accueillir, écouter, orienter les jeunes dans les démarches de santé, afin de leur permettre d'acquérir des compétences psychosociales pour prendre soins d'eux. C'est un travail qui demande de la régularité sur le temps de présence, c'est un travail de fond qui se fait au cours du séjour du jeune à la résidence.

C'est un travail sur-mesure en fonction de la situation du jeune dans l'apprentissage des compétences psychosociales nécessaires à la compréhension du système de soin et des besoins en santé. Et bientôt, un dentiste à la retraite viendra bénévolement faire de la prévention bucco-dentaire auprès des résidents.

De la PSE à la PS FJT



Publiée le 14 octobre dernier, la nouvelle circulaire Prestation de Service FJT réaffirme l'engagement de la CNAF aux côtés d'Habitat Jeunes pour la mise en oeuvre de l'ensemble de nos projets. Une réaffirmation des fondamentaux qui n'exclut cependant pas quelques évolutions notamment liées aux publics jeunes précaires.

Un socle réaffirmé

"Faciliter l'autonomisation et l'émancipation des jeunes via une animation collective et un accompagnement individuel global mobilisant l'ensemble des ressources du territoire", tels sont réaffirmés l'objectif et l'enjeu de la PS FJT mise en oeuvre par la CNAF.

Il s'agit ainsi de valoriser l'engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des structures et d'encourager le vivre ensemble et la mixité.

L'objectif de la CNAF est de mettre en oeuvre cette circulaire au rythme de la conclusion ou du renouvellement des agréments. Un rythme qui pourra être accéléré avec la possibilité de conclure des avenants aux conventions en cours.

Concrètement le public cible demeure prioritairement les jeunes en activité, ou en voie d'insertion professionnelle, âgés de 16 à 25 ans. Ainsi, les jeunes en activité salariée, en apprentissage ou alternance, en formation professionnelle et stage, ou encore en recherche d'emploi doivent dans l'idéal représenter 65% du public accueilli.

La qualité du projet socio-éducatif au centre du projet

Pierre angulaire du projet Habitat Jeunes, le projet socio-éducatif repose notamment sur la formation et le niveau de diplôme des salariés. Sous réserve qu'une personne au moins de l'équipe socio-éducative soit titulaire d'un diplôme de niveau 5, il sera possible de bénéficier de la PS FJT pour les personnels en formation pour l'obtention d'un diplôme de niveau 5 de l'animation ou du travail social, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Une disposition applicable également aux diplômes de niveau 4, à condition que les missions relèvent de l'animation collective.

Une attention particulière aux publics vulnérables

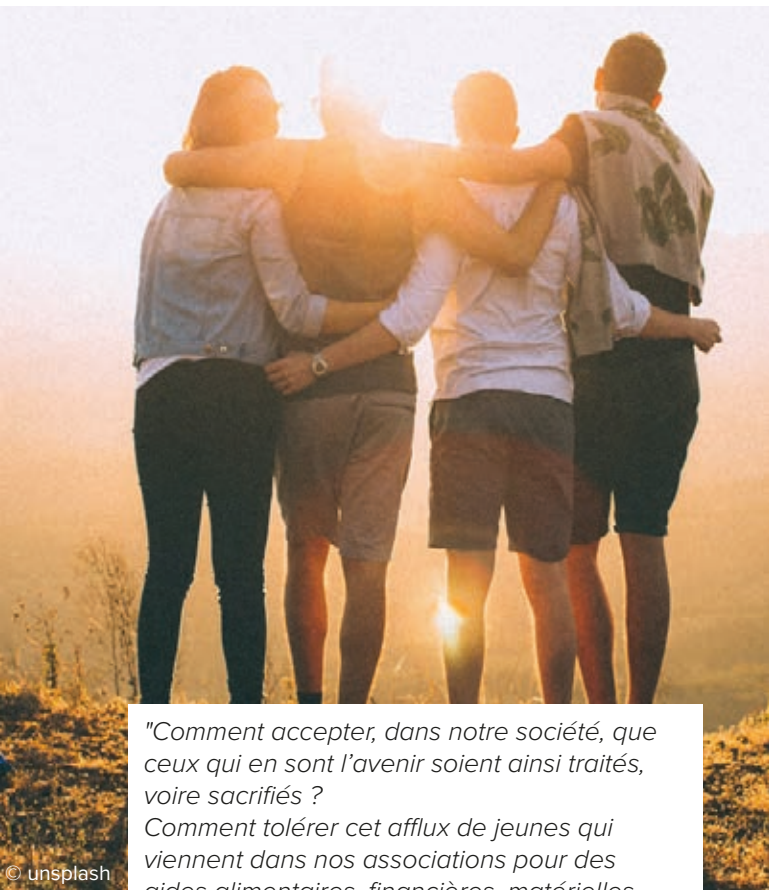
Les évolutions sociétales et les réalités des publics jeunes ont amené la CNAF à demander une attention particulière à l'accueil et l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables. Il s'agit notamment des jeunes sortant de l'ASE, des familles monoparentales, des jeunes réfugiés et des jeunes en situation de handicap.

Cette évolution se traduit notamment par l'augmentation du seuil, de 10 à 15%, pour l'accueil des publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers.

Cette circulaire est mise en oeuvre au rythme de la conclusion et du renouvellement des agréments. Un rythme qui pourra être accéléré avec la possibilité de conclure des avenants aux conventions en cours.
Pour en savoir plus : florent.viguie@unhaj.org

Dossier spécial

un an après



"Comment accepter, dans notre société, que ceux qui en sont l'avenir soient ainsi traités, voire sacrifiés ?

Comment tolérer cet afflux de jeunes qui viennent dans nos associations pour des aides alimentaires, financières, matérielles, psychologiques avec cette part de honte et de souffrance qui les marque et risque de les marquer à vie ? "

Extrait de la lettre ouverte du bureau de l'UNIOPSS au Président de la République, 8 février 2021

Un an après le début de cette crise sanitaire inédite les conséquences sociales, économiques, psychologiques se font déjà lourdement ressentir, et tout particulièrement pour les jeunes.

Le réseau Habitat Jeunes, acteur de la jeunesse et de l'insertion, de concert avec de nombreux autres réseaux, et notamment d'éducation populaire et du logement, alerte les pouvoirs publics et se mobilise en faveur de la jeunesse.

Un an après, il est temps de faire le point sur la situation de la jeunesse au travers du miroir des évolutions sociétales qu'est Habitat Jeunes.

Agir pour la Jeunesse

La situation socio-économique des jeunes, et notamment en Occitanie, s'avérait d'ores et déjà particulièrement inquiétante avec, dans notre région et selon les données de l'INSEE en 2017, 200 100 jeunes de 16 à 29 ans inactifs non scolarisés ou au chômage. Ils représentaient ainsi 22 % de cette classe d'âge dans la région, soit deux points de plus qu'en France métropolitaine.

La crise sanitaire est venue renforcer les situations de précarité. Un constat unanime au sein des résidences Habitat Jeunes, et notamment pour les résidents qui, isolés, n'ont pu rejoindre leur famille et bénéficier d'une aide non seulement matérielle mais également psychologique et affective.

Les équipes socio-éducatives se sont mobilisées, et se mobilisent toujours, pour accompagner au mieux les résidents qui en ont besoin en faisant appel à des aides et des dispositifs matériels, notamment d'aide au paiement de la redevance et d'accès aux achats de première nécessité. Il s'agit également, principalement depuis fin 2020, de multiplier les partenariats et les accompagnements psychologiques afin de faire face à cette crise sociale majeure dont on ne voit toujours pas la fin.

Au niveau régional et national, le réseau Habitat Jeunes n'a de cesse, depuis un an, de s'informer sur les réalités locales, de mobiliser des aides adaptées et d'alerter les pouvoirs publics sur l'urgence d'agir pour la jeunesse.



Constats

Mesurer et estimer les difficultés des jeunes résidents principaux résultats de l'enquête nationale et de l'enquête régionale

Les jeunes en alternance et en formation, publics majoritaires des associations Habitat Jeunes, semblent être les plus touchés par les conséquences de la crise sanitaire de 2020 en termes d'insertion socioprofessionnelle.

La part des jeunes en situation d'impayé de redevance a nettement augmenté entre fin 2019 et fin 2020. Il en est de même pour les jeunes sans ressources. Une situation minoritaire fin 2019 qui a pris de l'ampleur en 2020.

Augmentation très importante des résidents sans emploi

- **+ 40,2%** : de 6,7% des jeunes fin 2019 à 9,9% fin 2020 au niveau national

Augmentation importante des résidents sans ressources

- **+ 25,6%** : de 3,2% fin 2019 des jeunes à 4,2% fin 2020 au niveau national

Les difficultés les plus rencontrées

- payer la redevance
- achats de première nécessité
- mobilité
- accès aux soins

© Habitat Jeunes l'Escale

Redevance, achats de première nécessité, mobilité, puis accès aux soins : a minima près d'un jeune sur deux a rencontré une ou plusieurs de ces difficultés en 2020. Le paiement de la redevance et les achats de première nécessité représentent cependant les problématiques les plus prégnantes. Des problématiques qui ont donc constitué les deux priorités autour desquelles le réseau Habitat Jeunes, comme d'autres associations et fondations, ont renforcé leur mobilisation.

Le fonds coup de pouce de l'UNHAJ, l'aide aux impayés de loyer de la Fondation Abbé Pierre, ou encore l'octroi de colis de première nécessité à destination des résidents en sont quelques exemples...

Le fonds coup de pouce

Le fonds coup de pouce, c'est une expérimentation mise en place par l'UNHAJ fin 2019 afin de renforcer son engagement dans la lutte contre la pauvreté des jeunes. Concrètement, ce dispositif permet, pendant une période de trois mois renouvelable, de compléter le reste à charge du paiement de loyer, venant ainsi compléter les APL dont bénéficient les résidents.

Qui sont les jeunes bénéficiaires ?

- 40% de demandeurs d'emploi (notamment intérimaires et salariés du secteur de la restauration dont le contrat n'a pas été renouvelé à cause des fermetures sanitaires)
- 20% de garantie jeunes
- 40% de résidents sortant de l'ASE

Les résidents disposant actuellement de l'aide du fonds coup de pouce se caractérisent par leur situation de rupture familiale. D'ailleurs, nombre de demandes concernent des mineurs non accompagnés. Leurs ressources sont très faibles, en moyenne de 314 euros par mois. Des évolutions sur les profils des bénéficiaires sont cependant prévisibles suite à la réforme des APL. Les équipes socio-éducatives mobilisent de plus en plus le fonds coup de pouce pour des résidents ayant subi d'importantes baisses de leurs aides au logement.

Fin mars 2020, 487 demandes ont été faites sur l'ensemble du territoire national avec, en moyenne, une aide mensuelle de 128 euros par résident. 50% de l'enveloppe dédiée au fonds coup de pouce a ainsi été consommée. Il ne faut donc pas hésiter à mobiliser cette aide pour les jeunes qui en ont besoin !

Contact : coupdepouce@unhaj.org



Fondation Abbé Pierre

Une aide exceptionnelle aux impayés de loyer

Au-delà du fonds coup de pouce, non mobilisable pour tous les jeunes, l'URHAJ a recherché d'autres soutiens aux jeunes en matière de maintien dans le logement, et notamment auprès de la Fondation Abbé Pierre. Fondation Abbé Pierre qui, en mars 2020, avait déjà sollicité ses donateurs pour abonder un fonds d'aide aux impayés de loyer. Une aide exceptionnelle liée au contexte exceptionnel qui répond au constat alarmant de l'augmentation des difficultés financières liées au logement.

Véronique Stella

Chargée de mission Habitat-Logement de la Fondation Abbé Pierre



Ce dispositif a été déclenché en juillet 2020. Il s'agit d'une aide exceptionnelle liée au contexte exceptionnel. Nous avons sollicité les partenaires dont nous connaissons la qualité du travail en termes de gestion locative adaptée. Il s'agit bien d'une aide individualisée. Nous avons cherché à diversifier nos relais d'intervention que sont les partenaires associatifs de la FAP, pour toucher le plus de territoires possibles, et tout type de locataires.

Il s'agit d'un fonds d'aide limité. Compte tenu de la situation, il faudra donc continuer à mener une bataille locale et nationale, et notamment pour les jeunes, avec l'enjeu de l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans. Nous avons bien vu que les jeunes ayant bénéficié de ce fonds n'ont plus de revenus actuellement. Au-delà de la perte de revenus liés à l'apprentissage, à l'emploi, même le système des petits boulots et les systèmes de débrouille ne fonctionnent plus. Toutes ces sources se sont taries, y compris l'économie informelle.

EN BREF en Occitanie

- 7 associations Habitat Jeunes mobilisées sur les métropoles toulousaine et monpellieraine, à Albi, à Tarbes, à Rodez, à Figeac et dans l'Aude
- 55 jeunes aidés
- plus de 56 000 euros engagés

De façon générale, la crise sociale et sanitaire aggrave la pauvreté en volume, mais surtout elle a révélé l'état de pauvreté et la fragilité économique de la population française. Un million de personnes ont basculé dans la pauvreté et celles qui étaient déjà dans cette situation se sont enfoncées, encore plus.

Les jeunes qui étaient en foyers, en résidences sociales, étaient dans un parcours avec diverses portes qui s'entrouvraient, des perspectives d'avenir. Aujourd'hui, il n'y en a plus et s'ajoute à cela le cumul de dettes locatives. Il y a un an, nous avions besoin de croire que l'économie et l'emploi étaient juste à l'arrêt pour un temps limité, et que tout allait redémarrer en septembre 2020. Force est de constater que cela n'est pas le cas, notamment pour les jeunes, pour lesquels les problèmes ont vraiment été mis en exergue en octobre dernier.

Les jeunes en fin de formation auraient dû rentrer sur le marché du travail et n'y ont pas eu accès. Les jeunes dans les métiers du tourisme, de la restauration sont aussi particulièrement touchés depuis la fermeture administrative des restaurants. Et pour ces jeunes-là, la réforme des APL tombe comme une lame de rasoir. Les conséquences de cette réforme sont très inquiétantes, elle doit donc être réajustée d'urgence.

Je tiens à souligner la qualité des échanges que j'ai eue, et que j'ai encore, avec les adhérents de l'URHAJ. Leur connaissance des jeunes, de leur situation et de leur parcours individuel est assez exceptionnelle et très appréciable. Nous avons pu discuter des situations individuelles. C'est exactement ce que recherchait la Fondation Abbé Pierre dans le cadre du fonds d'aide aux impayés de loyer. Nous avons vraiment atteint notre objectif.



© Habitat Jeunes Roger Sidou

L'épicerie solidaire Roger Sidou

Répondre aux besoins de première nécessité

Market Sidou, l'épicerie solidaire de la résidence Habitat Jeunes de Perpignan, a vu, durant le premier confinement, le nombre de colis distribués aux résidents doubler ou tripler, selon les semaines.

Face à l'urgence, l'URHAJ a saisi l'opportunité des fonds dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté pour l'octroi de colis gratuits pour les jeunes. Ainsi Roger Sidou a donné une nouvelle dimension à son projet d'aide alimentaire créé en 2018.

EN BREF

Habitat Jeunes Roger Sidou accueille en moyenne 200 jeunes par an

Janvier à novembre 2020

- 188 bénéficiaires inscrits
- 991 colis

Décembre 2020 à février 2021

- 82 bénéficiaires inscrits
- 260 colis

Jusqu'en novembre dernier, Market Sidou permettait aux résidents rencontrant des difficultés financières pour se nourrir de bénéficier, un colis hebdomadaire, composé notamment de produits frais variés. Depuis, l'aide du dispositif régional a permis d'ajouter, à titre gratuit, un colis composé de produits locaux et de produits d'hygiène.

Une aide précieuse au quotidien, pour les jeunes bénéficiaires, qui leur permet de mieux faire face aux difficultés accrues liées aux conséquences de la crise sanitaire en termes socio-économiques.

L'épicerie solidaire, au-delà de faciliter l'accès aux produits de consommation courante aux jeunes résidents, propose un espace convivial d'accueil, d'accompagnement, d'écoute et d'échange pour recréer des liens sociaux et rompre l'isolement.

Aujourd'hui, l'équipe de la résidence espère bien pouvoir, dès que possible, mettre à nouveau en place des événements et des ateliers cuisine autour des domaines de la vie quotidienne en lien avec l'alimentation, la nutrition et la gestion du budget. Un souhait partagé par les résidents qui participent directement au fonctionnement de Market Sidou.

L'épicerie de la résidence Roger Sidou, en partenariat avec la Banque Alimentaire, est un exemple particulièrement abouti en matière d'aide aux besoins de première nécessité au sein des résidences Habitat Jeunes. Ces dernières sont nombreuses, en Occitanie comme partout en France, à développer des dispositifs d'aide alimentaire, de façon régulière ou plus occasionnelle, de façon très formalisée ou plus informelle. Chacune s'adapte aux besoins des résidents.

Une chose est cependant certaine : les besoins des jeunes en matière d'aide de première nécessité ont augmenté de façon très inquiétante cette dernière année, et la situation ne semble pas, pour le moment, prête à s'améliorer avec la poursuite de la crise sociale cumulée à la baisse du niveau des APL. Les dispositifs d'aide aux besoins de première nécessité vont donc sans doute continuer à se développer sur les territoires en lien avec les partenaires locaux.



Réforme des APL, le COUPERET

© Habitat Jeunes Montpellier

Le 1 janvier 2021, la réforme des Aides Personnelles au Logement est tombée comme un couperet. Les conséquences de la mise en place de la contemporanéité ne se sont pas faites attendre et les jeunes en sont les premières victimes. Des jeunes déjà fortement impactés par la crise sociale et économique qui voient s'ajouter à leurs difficultés quotidiennes, auxquelles ils ont de plus en plus de mal à faire face, une baisse substantielle de ressources disponibles. Une baisse qui, pour nombre d'entre eux, a des conséquences majeures dont on ne fait qu'entrevoir les premiers effets.

Les premières conséquences de la réforme des APL

L'enquête réalisée par l'UNHAJ sur les conséquences de la réforme (du 1er décembre 2020 au 28 février 2021 auprès de 4000 jeunes) confirme la catastrophe annoncée :

- 39% des 4000 résidents ont vu leur APL baisser, en moyenne, de 121 euros/mois.
- 40 euros/mois de baisse, en moyenne, sur l'ensemble des jeunes de l'étude.
- Les jeunes salariés en CDI et contrats précaires sont les plus touchés.

Ces données moyennes cachent des réalités très inquiétantes, avec des diminutions des aides au logement de, parfois, plus de 200 euros. Certains résidents ne sont plus en capacité de payer leur redevance, mettant en péril leur parcours d'insertion socioprofessionnelle et, plus largement, leur accès à l'autonomie et la citoyenneté.

La mobilisation d'Habitat Jeunes, aux côtés des associations de jeunesse, d'insertion, du logement, est plus que jamais d'actualité. L'enjeu est aujourd'hui d'obtenir l'aménagement de cette réforme afin de limiter ses conséquences sur les ressources des jeunes.

Si certaines avancées ont été obtenues, comme l'alignement du niveau d'APL des jeunes en contrat de professionnalisation sur celui des apprentis, impliquant ainsi un niveau d'APL inchangé par rapport à décembre dernier, il reste encore du chemin à parcourir pour minimiser les effets négatifs de la réforme sur les jeunes.

Témoignage

Issa, résident à Habitat Jeunes Montpellier

« Ça fait 2 ans et demi maintenant que j'habite en Habitat Jeunes, lorsque je suis arrivé j'étais mineur et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Aujourd'hui je suis en formation conducteur poids lourds et je touche l'Allocation Retour à l'Emploi du Pôle Emploi. À la suite de la mise en place de la réforme, mes APL ont baissé de plus de la moitié. Je suis passé de 371€ d'APL à 163€ par mois.

Ça change tout pour moi. Je suis en mode survie. J'ai fait une demande d'aide financière auprès du Fond d'Aide aux Jeunes. Mais ça ne va pas suffire. Etant en formation, je dois faire face à de nouveaux frais, mes repas, mes trajets, je fais plus de 60 km par jour, et ça alors que mes revenus ont diminué. En plus, je suis jeune conducteur, mon assurance auto est donc élevée. Le quotidien est vraiment compliqué avec cette forte diminution des APL. Mais cette formation est fondamentale. Mon avenir professionnel en dépend.

Témoignage

Coralie et Christian, résidents à Habitat Jeunes Montpellier

« Ça fait un an que nous vivons dans la résidence. Je suis au chômage depuis mars dernier et mon ami est apprenti menuisier depuis la rentrée de septembre 2020. Pour nous, la réforme des APL a eu des répercussions très importantes. Nous touchions 198 euros et aujourd'hui nous avons plus que 39 euros. Pour nous en sortir, nous devons redoubler de vigilance sur nos dépenses, y compris sur la nourriture. Malgré les conséquences actuelles, nous nous plaisons toujours bien dans notre petit logement et l'équipe de la résidence est toujours aussi agréable et disponible pour nous. Nous voulons donc continuer à vivre ici.



2021 mobilisons-nous !

Extraits de la lettre ouverte du CNAJEP au gouvernement
mars 2021

« Les associations de jeunesse et d'éducation populaire tirent la sonnette d'alarme !

Il est urgent...

- d'ouvrir le Revenu de Solidarité Active (RSA) au moins de 25 ans
- de développer la garantie jeune universelle

Le CNAJEP rappelle au gouvernement ses responsabilités :

- Réaffirmer un cap politique vers des politiques de jeunesse structurelles qui sécurisent les parcours de tous les jeunes
- Clarifier la gouvernance des politiques de jeunesse, du local au niveau européen, en co-construction avec les collectivités locales et la société civile

L'urgence est aujourd'hui d'agir avec et pour les jeunes sur les enjeux primordiaux de la santé, l'éducation, les mobilités, le logement, l'engagement, la culture, les loisirs... pour ce faire le soutien aux associations est nécessaire afin de leur permettre d'agir et de s'investir aux côtés des pouvoirs publics répondant ainsi aux besoins des jeunes, sur tous les territoires.

A l'automne 2020, nous n'avons fait qu'entrevoir les premières conséquences socio-économiques de la crise sanitaire chez les jeunes.

Tous les indicateurs sont au rouge, et ce pour les plus précaires ayant eu besoin d'aides immédiates dès le printemps 2020, comme pour les jeunes ayant des situations plus stables mais qui ne peuvent plus, ou ne pourront plus, faire face aux effets de la crise sur la durée.

La réforme des APL vient encore noircir le tableau en privant la majorité des résidents de tout ou partie d'une aide essentielle au quotidien pour l'accès et le maintien dans le logement.

A cela s'ajoute les effets psychologiques, voire psychiatriques, de la crise sanitaire. L'accès aux professionnels de santé apparaît aujourd'hui comme une nouvelle priorité parmi les priorités que sont déjà le logement et les achats de première nécessité.

De nouvelles mesures de l'assurance chômage devraient entrer en vigueur au premier juillet prochain. Les périodes non travaillées seront prises en compte pour le calcul des indemnités, pénalisant les salariés les plus précaires, dont les jeunes font majoritairement partie.

Le réseau Habitat Jeunes, aux côtés de l'ensemble des acteurs de solidarité, renforce encore sa mobilisation, que ce soit au niveau national auprès des ministères du logement et de la solidarité, qu'au niveau régional auprès des représentants de l'Etat.

Habitat Jeunes continue de témoigner de la réalité des situations de jeunesse sur tous les territoires, de mobiliser des dispositifs d'aide et de proposer des solutions adaptées aux besoins des jeunes, d'alerter sur les conséquences de la crise et des réformes en cours. Une mobilisation constante en lien avec l'ensemble des acteurs de jeunesse, du logement et de l'insertion.

"Les jeunes comptent !"

Campagne nationale Habitat Jeunes 2021 pour la défense
des APL

LES JEUNES COMPTENT !

Laurendy

24 ans, cuisinier
au chômage partiel suite à la crise sanitaire
revenus : entre 717€ et 880€ /mois
APL : 372€ ➡ 179€

"JE N'ARRIVE
PLUS À PAYER
MON LOYER"

Habitat Jeunes

LES JEUNES COMPTENT !

Amandine

23 ans, CDD dans la petite enfance
avec horaires variables
revenus : entre 400€ et 1100€ /mois
APL : 147€ ➡ 88€

"JE ME DEMANDAIS
COMMENT J'ALLAIS
M'EN SORTIR"

Habitat Jeunes

LES JEUNES COMPTENT !

Camille

22 ans,
CDI dans la restauration rapide
revenus : moins de 1000€ /mois
APL : 262€ ➡ 128€

"JE DOIS FAIRE
PLUS GAFFE À CE
QUE JE DÉPENSE"

Habitat Jeunes

LES JEUNES COMPTENT !

Loïc

29 ans, autoentrepreneur
CDI depuis août 2020 pour
financer son entreprise
APL : 372€ ➡ 120€

"ÇA VA ÊTRE
PLUS DUR
POUR INVESTIR"

Habitat Jeunes

Retrouver tous les témoignages

www.habitatjeunes.org

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec

